

Steve St-Pierre

Bénévole de l'année

2020

BONNE ANNÉE



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**
echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 janvier 2020**.

ADMINISTRATEURS

Jean-Yves Gosselin	Président	259-2471
Mireille Fournier	Vice-présidente	259-7526
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-2200
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
DIRECTEURS		
Gabrielle Thibault		259-2433

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Jean-Yves Gosselin

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de Saint-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**
Québec



Journal réalisé
StF bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte affaires	46,00\$	245,00\$
Quart page	56,00\$	362,00\$
Demi-page	97,00\$	607,00\$
Page	117,00\$	1081,00\$
Couvert C4 couleurs	150,00\$	1200,00\$
Demi-Bandeau 1 ^{re} couleurs	100,00\$	650,00\$
Bandeau 1 ^{re} couleurs	150,00\$	1200,00\$

Petite annonce 4,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: **735 copies, 11 numéros/an**

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

Nouveau partenaire prestige.....	4
Steve St-Pierre: Bénévole de l'année.....	5
Chronique littéraire: <i>Les chemins du destin</i>	6
Bernard Généreux nommé ministre au cabinet fantôme.....	7
Devenez membre de votre journal.....	8
Mot du maire.....	9
Campagne annuelle de souscription.....	9
On fête Noël: Merci aux commanditaires.....	10
une réussite grâce aux commanditaires.....	10
Chemin de la Rivière-du-Sud: La marche piétonnière y est hasardeuse.....	11
Le Comptoir d'Entraide est là pour vous.....	12
Répertoire des comités / associations / organismes communautaires.....	12
Chaudière-Appalaches: Une population âgée qui continuera d'augmenter.....	13
Le fédéral s'engage envers le succès du secteur agricole québécois.....	14
Répertoire des acteurs culturels.....	15
Les adolescents inaptes à discerner la désinformation.....	16
Des défis importants en éducation aux médias.....	17
En cette saison des Fêtes, répandez la joie... pas la grippe!.....	18
Plus de 30 ans d'implication bénévole.....	19
Décès de Mgr André Gaumond.....	20
Histoire et patrimoine d'ici.....	21
La Francolière: Prochaine cueillette de bouteilles.....	22
La Francolière: Les mentions pour l'étape 1.....	22-23
La Francolière: Autres textes et photos sur www.echosf.org	23
La Soirée des bénévoles.....	24-25
Info-Loisirs.....	26-27
Au fil des jours.....	28
Renouvelez votre membership.....	29
L'Écho municipal.....	18 pages



Photo: Jean Dominique Rousseau

30 années au Service incendie

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a rendu hommage au chef pompier Monsieur **Jacques Théberge** pour ses 30 années passées au Service incendie. Monsieur Théberge a joint la brigade en 1989. Il a remplacé le chef pompier Sylvain Lamonde qui avait dû abandonner ses fonctions en raison de la maladie. Monsieur Théberge a vécu la construction de la caserne de pompiers en 1995, la fusion des services incendies entre Saint-François et Saint-Pierre, la création du Service de Premiers Répondants, et l'acquisition en 2007 d'un camion autopompe. *L'Écho de Saint-François* se joint à la Municipalité pour féliciter Monsieur Jacques Théberge. 📍

BMR

Avantis Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation
QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Nouveau partenaire prestige



L'Écho de Saint-François est heureux d'annoncer l'arrivée d'un nouveau partenaire prestige. **OK Pneus André Ouellet** se joint à la communauté en action de Saint-François-de-François-de-la-Rivière à titre d'annonceur prestige. Pour les trois prochaines années, l'entreprise magnymontoise annoncera ses produits et services sur le dos couleurs de votre journal communautaire. L'entreprise, qui célébrait l'automne dernier son 20^e anniversaire d'existence avec

OK PNEUS ^{MC}

André Ouellet

une nouvelle image de marque, remportait en novembre le Prix Prestige remis par la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny. Bienvenue à OK Pneus André Ouellet. ☉

Weed Man[®]
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Steve St-Pierre: Bénévole de l'année

Les saisons du bénévole

L'été : responsable du terrain de baseball, responsable des marqueurs et arbitres, arbitre et entraîneur.

L'automne : entraîneur du Noir et Or, l'équipe de football de notre école primaire, La Francolière, entraîneur des Grizzlys, football Benjamin de l'école secondaire Casault et pourquoi pas tant qu'à y être entraîneur de l'équipe juvénile.

Plus tard, quand l'hiver arrive et que la glace de la patinoire extérieure prend forme Steve devient le coach des Kings de Saint-François, notre équipe de hockey récréatif et intermunicipal.

Au printemps : on recommence avec les pré-camps football, le jamboree, la formation des marqueurs et des arbitres, la sélection pour la formation des équipes et bien entendu avec la préparation du terrain de baseball.

✍ par Nicolas Morin

C'est vraiment une chance inouïe pour une organisation d'avoir un bénévole qui est pratiquement capable de tout faire et à peu près toujours incapable de dire non. Steve a vraiment à cœur l'entretien de nos équipements. Juste pour vous donner un exemple: il a redonné une deuxième vie au tableau indicateur.

En tant que joueur Steve était un solide compétiteur qu'on pourrait même qualifier d'un peu mauvais perdant. Aujourd'hui en tant qu'entraîneur Steve n'apprécie pas plus la défaite qu'auparavant, mais avec l'expérience et la sa-

Ce texte de Nicolas Morin a été lu lors de la Soirée des bénévoles le jeudi 5 décembre en hommage au

**Bénévole de l'année,
Monsieur Steve St-Pierre.**

gesse qui le gagne, il maintenant capable de canaliser ses émotions vers une énergie positive. Même avec le franc parlé qu'on lui connaît bien, Steve réussi toujours à établir et à conserver une relation de respect et de confiance avec ses jeunes joueurs.

Rigide mais toujours constant sont deux qualités qui font de lui un arbitre respecté de tous. Son excellent travail a même été remarqué car il a été nommé Arbitre Associatif pour la saison 2019 par Ligue de Baseball de Compétition de la Région de Québec.

J'aimerais remercier François Morin qui en plus de l'aide qui lui apporte en tant qu'entraîneur, je sais que François est toujours disponible lorsque notre bénévole a besoin de matériel ou besoin d'utiliser les équipements de la municipalité. J'aimerais aussi remercier Jean Morin « son boss » qui lui permet de se libérer pour être à temps aux entraînements. Merci à Manon qui toute l'année partage son « chum » avec une « gang » de jeunes et surtout merci à Steve pour tout ce temps investi. ☺



Photo: Jean Dominique Rousseau

SAQ
AGENCE

BIÈRES DE MICROBRASSERIE
PLUS DE 50 VARIÉTÉS

Dépôt Nettoyeur Fournier
Propane Rapid Gaz

ESSENCE DIESEL D'HIVER

Servi express

OUVERT dès 6 heures
du Lundi au Samedi
7 heures le Dimanche

Mireille et Luc pour vous servir

☎ Dépanneur Servi-Express St-François
418•259•1234
335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS

| Café

Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les Petits Plaisirs
- Érablière Morigeau

Ici à votre dépanneur

Les chemins du destin

Ce roman québécois débute dans la campagne de Roxton Falls en 1927 et se terminera en 1982 avec le décès du personnage principale de Bernadette. Le récit s'amorce alors qu'elle n'a que 5 ans et a 4 frères. La famille Duclos est démembrée à la suite du décès en couches de la mère. Le père est alors inconsolable. Il donne sa terre à son fils aîné, confie le plus jeune à son beau-frère et sa fille au couvent. Cette dernière fait de brillantes études en enseignement et devient religieuse.

par **Léon Jalbert**

Lors de la révolution tranquille au Québec, elle quitte les ordres qui sera suivi d'un bref mariage avec un curé défroqué. Elle devient alors enseignante et continue à exercer ses habiletés en peinture.

Malheureusement, quelques mauvaises connaissances seront tentées d'abuser de sa bonté naturelle.

Commentaires

J'ai amorcé la lecture de ce roman avec beaucoup de réserve puisque, par manque de « thrill », je n'avais pas terminé la lecture de son dernier roman (tome 4 de *L'épicerie Sansoucy* paru en mai 2019) ce qui m'arrive plutôt rarement.

La lecture de ce roman est agréable et le ton est juste. Les personnages sont bien campés et certains événements viennent en pigmentés le déroulement. Avec ce roman, Richard Gougeon vient de me redonner le goût de lire sa prochaine parution. À bientôt j'espère. À lire! 📖



TITRE:

Les chemins du destin

AUTEUR:

Richard Gougeon

406 pages

Paru le 21 octobre 2019

418-248-5622
418-248-7071

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS ET FILS

- Pare-brise
- Expert collision automobile
- Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

VOUS EXPOSEZ À UN CONGRÈS?
BESOIN D'UN KIOSQUE POUR VOTRE PROCHAIN SALON ?
Nous avons une gamme de produits adaptés à vos besoins et à votre budget.

Appelez-nous, nous pouvons vous aider !

POUR COMMANDER OU EN SAVOIR PLUS
CREDO
création • impression • affichage

418 839-7207
info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

CONCEPTION GRAPHIQUE - KIOSQUE - IMPRESSION - AFFICHAGE GRAND FORMAT - SIGNALÉTIQUE

Bernard Généreux nommé ministre au cabinet fantôme

Le député Bernard Généreux, député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, siégera au cabinet fantôme du chef conservateur Andrew Scheer en tant que ministre responsable du Développement économique rural et de l'Agence de développement économique du Canada (DEC) pour les régions du Québec.

Le député réélu aura donc l'opportunité de questionner sur une base régulière les ministres Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles) et Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural) à la Chambre des communes, en plus de travailler à l'élaboration de politiques visant à



LM

Postes disponibles maintenant!

MANŒUVRE À LA RESCousse

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254

mieux répondre aux besoins des régions rurales, comme Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

« Je suis fier que le chef m'ait confié cette responsabilité importante et j'attends avec impatience l'occasion de partager avec mes collègues d'Ottawa l'ensemble de mon expérience acquise au fil des années dans le monde municipal et entrepreneurial. J'ai la ferme intention d'améliorer la réactivité et la considération du gouvernement fédéral face aux besoins du Canada, du Québec et des régions, ainsi qu'envers les communautés d'affaires partout au Québec », a déclaré Bernard Généreux.

Le député salue également la nomination de ses autres collègues conservateurs et mentionne être impatient de travailler de concert avec eux pour faire avancer les intérêts des québécoises et québécois à l'échelle du Canada, au sein du cabinet fantôme.

« Justin Trudeau demeure en place mais avec un gouvernement minoritaire affaibli, a souligné Bernard Généreux. Nous avons l'intention de travailler sans relâche au cours des prochains mois pour le surveiller et faire la démonstration qu'un éventuel gouvernement conservateur serait la meilleure solution aux enjeux qui touchent nos régions. »

Source : Francis Lévesque, adjoint parlementaire



Devenez membre de votre journal communautaire

L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre Résident:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre:
Résident avec droit de vote (Résident seulement)
Élite sans droit de vote (résident ou non résident)
- Carte de membre valide jusqu'au 30 septembre 2020
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique (membre Résident) ou un don (membre Élite);
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de Saint-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Membre **Élite**: _____

Adresse: _____

_____ Cp: _____

© _ _ _ - □ □ □ □

Catégorie de membre: 20\$ Paiement inclus: chèque comptant

Membre **Résident** (Ind./org./entr.): _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© _ _ _ - □ □ □ □

Catégorie de membre: Individu 5\$ Organisme 25\$ Entreprise 50\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de Saint-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Jean-Yves Gosselin, président

Meilleurs Voeux

Tout d'abord, permettez-moi, en mon nom et celui du conseil municipal, de vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes!

Rétrospective 2019

C'est peu dire, l'année 2019 aura été chargée et mouvementée à Saint-François de-la-Rivière-du-Sud. En effet, plusieurs réalisations s'inscrivent dans notre bilan. Il y a eu notamment, la rénovation complète d'une section de la première avenue et de la première rue. Il y a eu également l'asphaltage de la deuxième et de la cinquième rues. La rénovation complète du parc Franco Fun afin de le mettre aux normes actuelles.

Travaux 2020

Nous sommes à terminer les plans afin d'aller en soumission pour la rénovation complète des infrastructures égout, aqueduc, pluvial de la caisse Desjardins jusqu'à la sortie Ouest du village Cette soumission servira également à l'installation d'un ascenseur ou un monte personne dans la maison de la paroisse. Ces projets sont prioritaires dans mon agenda 2020!

Budget 2020

Le budget pour l'année 2020 a été adopté le 16 décembre dernier. Tous les membres du conseil ont travaillé en équipe afin d'établir un plan de dépenses équilibré et

Mot du maire

réaliste tout en considérant la capacité de chaque contribuable à payer. Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que nous sommes en mesure de geler les taxes municipales, et ce, pour une troisième année consécutive!

Soirée des bénévoles

Le 5 décembre se tenait la soirée reconnaissance des bénévoles. Quel agréable moment nous avons passé! En plus de remercier tous les gens qui étaient présents, nous avons honoré le bénévole de l'année, monsieur Steeve St-Pierre. Steeve possède une liste impressionnante d'implications diverses au sein de notre communauté, ce qui en fait sans l'ombre d'un doute un citoyen émérite de Saint-François.

Je vous souhaite, une fois de plus, de très joyeuses fêtes et un bon mois de janvier! ☺



Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

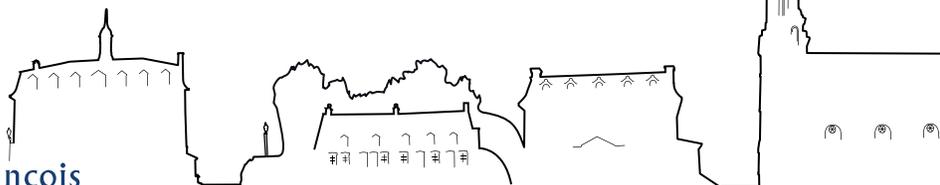
Campagne annuelle de souscription

Soutenir une communauté en action
Un geste à la fois



Devenez **membre Élite** en versant
une contribution de 20\$

- Vous soutenez l'information locale
- Vous contribuez à la vitalité d'un organisme communautaire



On fête Noël

une réussite grâce aux commanditaires

Les organisateurs des Soupers Dansant, Madame Berthe Guimont et Monsieur Joseph-Aimé Blais, président du Club FADOQ Saint-François, remercient les entreprises, commerces et institutions qui ont contribué au succès du souper du 1^{er} décembre. On fête Noël. Grâce à eux, plus de 120 personnes ont pu partager un repas chaud et danser.



Les commanditaires

Aliments Trigone
Autobus LSBC
Berthe Guimont et Joseph-Aimé Blais
Boucherie Richard Morin
Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
Emballages L&M
Ferme Boulet – Simon Boulet et Mariette Gagnon
Ferme Joseph-Aimé Blais
Garant
Dépanneur Servi-Express
La Miellée de la Rivière-du-Sud – Jacques Boulet et Lucille Kirouac
Le Miel des Prairies
Les Élevages Bonneau
Les Immeubles Guy Garant
Pharmacie Proxim – Vincent Lamonde Boulet
Philiias Blais & Fils inc.
Quincaillerie Outic – Denis Garant
Restaurant L'Arrêt Stop
Yvon Montminy et Agathe Beaumont

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com

Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

RESTAURANT • 418.259.7704

- DÉJEUNER JUSQU'À 11 H
- COMMANDE POUR EMPORTER
- MENUS DU JOURS
- SALLE JUSQU'À 50 PERSONNES

OUVERT

Dimanche au mercredi 6 h à 21 h
Jeudi au samedi 6 h à 23 h



DÉPANNEUR • 418.259.7515

CAFÉ • PROMO VIN ET BIÈRE

OUVERT dès 6 h à 23 h



La marche piétonnière y est hasardeuse

Une citoyenne du chemin de la Rivière-du-Sud, Suzanne Nadeau, trouve dangereux de circuler à pied sur cette route municipale où le trafic, autos et camions, ne se conforme que rarement à l'obligation de respect de la distance de sécurité.

✍ par Raynald Laflamme

Pourtant l'entrée en vigueur en mai 2018 de la nouvelle réglementation définit la notion de « distance raisonnable entre un véhicule routier et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement ».

Voici ce que dit la réglementation

« Le conducteur d'un véhicule routier doit ralentir et respecter une distance de 1,5 m sur les routes où la limite est de plus de 50 km/h et de 1 m sur les routes où la limite est de 50 km/h ou moins entre son véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement. »

Où prendre une marche devient dangereux

« Même si nous marchons face aux autos, il arrive que



Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Bien qu'il soit préférable de voir venir les véhicules, le piéton peut circuler dans les deux sens, en privilégiant l'option la plus sécuritaire.

nous soyons souvent obligés de nous tasser au point de risquer de basculer dans le fossé tant certains automobilistes ne cèdent pas un pouce du chemin», mentionne-t-elle.

« Vous êtes chanceux au village vous avez les trottoirs, sinon l'accotement suffisant. Ici, sur le chemin de la Rivière-du-Sud l'accotement n'est pas large, ce qui met notre sécurité en danger. »

Elle invite donc les usagers de la route à plus d'égard envers les piétons. Mais comme il s'agit d'une route de transit entre municipalités pour beaucoup de gens, son message risque de ne pas être attendu. À moins que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud y installe une affiche routière sur le partage de la route et la courtoisie. 🚶

Thibault
MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621
www.thibaultgm.com

Canada

COMMERCIAL ÉLITE

500, av. St-David, Montmagny
418 248-7122
505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière
418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
Votre concessionnaire de confiance!

<p>Francis Fréchette Président</p>	<p>Stéphane Coulombe Directeur des ventes Véhicules neufs</p>	<p>Éric Demers Directeur des ventes Véhicules d'occasion</p>	<p>Éric Thiboutot Conseiller aux ventes</p>	<p>François Gagnon Conseiller aux ventes</p>	<p>Louis Laliberté Conseiller aux ventes</p>	<p>Guillaume Fortin Conseiller aux ventes</p>	<p>Martin Fournier Directeur commercial</p>	<p>Guyaume Bétanger Préposé à la livraison</p>
--	---	--	---	--	--	---	---	--

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télec. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



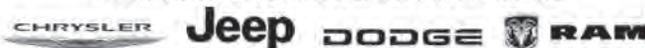
VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5

418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com

WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/



- Une communauté en action -

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball.....	Éric Morneau	buzzzzzzz@hotmail.com
Association de soccer.....	Jean-Pierre Laflamme	418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau	Lucille Kirouac	kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher.....	Patricia Leblanc	418-259-7626
Centre Gym Santé	Mario Marcoux	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières.....	Monique Fiset	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer.....	Richard Côté	418-259-2601
Club de pétanque.....	Lise Caron.....	418-259-7330
Comité d'embellissement	Agathe Beaumont	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs.....	Jean-Pierre Laflamme	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide	Gilbert Crevier	418-259-2287
Garde Paroissiale	Marc André Bonneau.....	418-259-2977
Journal L'Écho	Raynald Laflamme.....	echosf@videotron.ca
La Fabrique	Camille Laliberté	fstfs@videotron.ca
L'âge d'or.....	Joseph Aimé Blais	418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants.....	Jacques Théberge.....	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine	Jacques Boulet	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Vie Active.....	Elisabeth Lapointe	418-259-7840

Le Comptoir d'Entraide est là pour vous

Le Comptoir d'Entraide de Saint-François a plusieurs items à vendre au prix dérisoire de 0,50\$. Que ce soit du linge d'enfants, des jeans pour homme et femme, des vêtements d'hiver comme des tuques et des mitaines, la famille en quête d'articles usagés trouvera son compte. Les manteaux et les poches de guenille sont vendus 6,00\$ l'unité. Le Comptoir d'Entraide est situé au 2e étage de la Maison de la paroisse. Il est ouvert le jeudi de 13 heures à 15 heures. Passez au local! Vous trouverez assurément quelque chose qui fera votre bonheur. ☺

Source : Lorraine Lamonde
Le Comptoir d'Entraide



RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



INNOVATOIT.COM

418.554.4352 24/7

Une population âgée qui continuera d'augmenter

Une croissance démographique modeste, une population plus âgée que l'ensemble du Québec, un taux de fécondité parmi plus élevé et un solde migratoire positif avec les autres régions de la province sont quelques-unes des données de la situation démographique de la région Chaudière-Appalaches contenues dans l'édition 2019 du Bilan démographique du Québec.

✍ par Raynald Laflamme

Pour l'ensemble du Québec, la population s'est accrue de 87 000 personnes en 2018, pour atteindre 8,43 millions de personnes au 1er janvier 2019. En Chaudière-Appalaches, la population est estimée à 426 100 habitants au 1er juillet 2018. Avec un taux annuel de croissance de 4,9 pour mille, la croissance y est jugée «modeste» en regard de celle de l'ensemble du Québec à 9,9 pour mille entre 2016 et 2018. Toutefois, le rythme de croissance s'y est «légèrement accéléré» par rapport à la période 2011-2016, mais demeure «moins rapide» que celui enregistré entre 2006-2011.

De plus en plus de personnes âgées

La population de la Chaudière-Appalaches est un peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. Les 65 ans et plus représentent 21,2% de la population comparativement à 19% pour tout le Québec. Néanmoins, la représentation des moins de 20 ans (20,9%) y est comparable avec l'ensemble du Québec. La région compte ainsi légèrement plus de personnes âgées que de jeunes avec un âge médian un peu plus élevé de 45,0 ans en 2018.

Une fécondité plus élevée

La fécondité de la région est parmi les plus élevées du Québec. L'indice y est de 1,80 enfant par femme en 2018.

Un solde migratoire positif

La région sort gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Le solde migratoire interrégional y est de 974 personnes en 2017-2018. Il s'agit d'un résultat semblable à celui des deux années précédentes, soit parmi les plus élevés depuis que les données sont compilées. Ce portrait indique que des gains sont faits dans presque tous les groupes d'âge. Seuls les 15-24 ans enregistrent un déficit.

Si la tendance se maintient

En 2041, si la tendance se maintient, la région Chaudière-Appalaches pourrait compter 444 000 habitants, soit 5% de plus qu'en 2016.

La MRC de Montmagny devra y contribuer

La MRC de Montmagny et ses municipalités se sont engagées à poser les gestes et actions nécessaires pour atteindre la cible 15 / 30, qui consiste à compter 30 000 résidents dans la MRC d'ici 2030. Le plan quinquennal 2014-2019, soit le Plan d'action local pour le développement de l'économie et de l'emploi (PALÉE), qui comporte entre autres priorités celui des enjeux démographiques est venu à terme et devra faire l'objet d'un nouveau plan d'action de la part des partenaires régionaux.

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aussi

La population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devra attirer 475 personnes d'ici 2030, soit une moyenne de 32 nouveaux arrivants par année au cours de la période 2015-2030. 📍





FRÉCHETTE
MONTMAGNY (QUÉBEC)

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 / frechetteford.com



RÉSEAU COURSE AFFAIRES

Chez Fréchette Ford, nous avons:

- Une équipe expérimentée
- De la transparence
- Un environnement sans pression
- Un service personnalisé
- Une ambiance chaleureuse
- Une écoute attentive de vos besoins

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS !

 Francis Fréchette Président	 Benoit Lévesque Directeur général	 Stéphane Bernier Adjoint et conseiller aux ventes	 Richard Dutil Conseiller aux ventes	 Louis-Gabriel Morissette Conseiller aux ventes	 Michel Jalbert Directeur financier
---	---	---	---	--	--

Le fédéral s'engage envers le succès du secteur agricole québécois

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau s'est adressée le 3 décembre dernier aux délégués de l'Union des producteurs agricoles (UPA) réunis en congrès général annuel à Québec où elle a réitéré son engagement à travailler pour assurer le succès des familles agricoles et des régions rurales du Québec.

Entre autres priorités, la ministre Bibeau a rappelé que le gouvernement du Canada respecte ses engagements envers les secteurs sous gestion de l'offre, afin de s'assurer que les producteurs laitiers aient accès le plus rapidement possible aux compensations. Elle s'est également dite confiante de finaliser les compensations pour les producteurs de volaille et d'œufs et les transformateurs prochainement.

La ministre a souligné le grand potentiel de croissance sur la scène internationale des entreprises agroalimentaires du Québec. Le commerce international demeure une priorité du gouvernement qui maintient son objectif d'atteindre 75 milliards de dollars en exportations agroalimentaires canadiennes d'ici 2025.

Des programmes de gestion des risques bien adaptés

Consciente du niveau de risque auquel sont exposées les entreprises agricoles, la ministre a affirmé vouloir s'assurer que le secteur ait accès à des programmes de gestion des risques bien adaptés aux nouvelles réalités du secteur. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux discuteront de ces programmes, particulièrement du programme Agri-stabilité lors de leur prochaine rencontre en décembre afin que ceux-ci répondent aux besoins des producteurs.

La ministre Bibeau a profité de son passage à Québec

pour rencontrer son vis-à-vis, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne.

« C'est un honneur et un grand plaisir de collaborer avec les productrices et les producteurs sur les dossiers prioritaires pour l'agriculture québécoise. La vitalité des régions rurales est essentielle à la croissance de notre économie et le gouvernement continuera d'aider les producteurs à saisir les occasions et à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. », a déclaré la ministre Bibeau.

Faits en bref

LUPA représente 42 000 producteurs et productrices agricoles du Québec ainsi que tous les producteurs forestiers du Québec.

Le système agricole et agroalimentaire a injecté plus de 143 milliards de dollars dans le PIB du Canada; employant 2,3 millions de personnes en 2018.

Le système agricole et agroalimentaire du Canada représente un emploi sur huit.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

JRM
Jacques & Raynald Morin Inc

230, 6^e avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél.: 418-248-0937 Fax: 418-248-8806
info@jrmorin.com

- Pavage • Excavation
- Location de machinerie lourde
- Travaux en génie civile
- Résidentiel et commercial



Les artistes et artisans invités à s'afficher sur la vitrine Web

La MRC de Montmagny, en collaboration avec la Ville de Montmagny, invite les artistes et les artisans de la MRC de Montmagny à faire partie du répertoire des acteurs culturels.

Qu'ils soient amateurs ou professionnels, tous les acteurs culturels de la MRC de Montmagny peuvent bénéficier de cette plateforme en ligne qui permet de promouvoir leur savoir-faire et leurs services.

Voilà maintenant 3 ans que le répertoire des acteurs culturels a été lancé. Afin de valider et bonifier les fiches d'information, la MRC de Montmagny relance toutes les personnes qui œuvrent dans le monde des arts et de la culture.

Elles sont donc invitées à remplir le formulaire en ligne en visitant le ville.montmagny.qc.ca/acteursculturels. Pour obtenir plus d'informations, il suffit d'écrire à culture@montmagny.com.



À propos du répertoire des acteurs culturels

Issue de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montmagny, le répertoire des acteurs culturels a pour mission de promouvoir la richesse culturelle magnymontoise. La plateforme Web permet de découvrir une panoplie d'artistes et d'organismes culturels ainsi que des lieux de diffusion, des ateliers et des formations. ☺

Source : **Emmanelle Leblanc**
MRC de Montmagny

Le Miel des Prairies
Quand je sucre, je mielle!

- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation

120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418-259-2354
lemieldesprairies@gmail.com
www.facebook.com/propYanBlais1/

Lucie Lachance
NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
Télec. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net

REER-CELI
C'est le temps de cotiser

Trouvez dès maintenant la bonne combinaison d'épargne pour réaliser vos projets.

Date limite pour cotiser au REER : 2 mars 2020
1 800 CAISSES | desjardins.com/reer-celi

Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny

Les adolescents inaptes à discerner la désinformation

Une nouvelle recherche confirme —encore— que les adolescents sont très mal préparés à juger de la crédibilité d'une information en ligne. Selon les chercheurs de l'Université Stanford, qui ont soumis une série de six exercices à un peu plus de 3400 étudiants américains du secondaire (high school), c'est toutefois le système d'éducation, et non les étudiants, qui est à blâmer.

✍ par Pascal Lapointe

Par exemple, 96% de ces étudiants n'ont pas pris en considération le fait que les liens qu'entretenait un site web avec l'industrie des carburants fossiles pouvaient affecter la crédibilité des informations que donnait ce site sur les changements climatiques.

Et plus de la moitié (52%) ont cru qu'une vidéo floue diffusée sur Facebook, qui montrait des gens remplissant illégalement des boîtes de scrutin, «prouvait» l'existence de fraudes lors des élections américaines de 2016... alors que la vidéo montrait une scène survenue en Russie.

Il s'agit là de deux des six exercices auxquels les chercheurs du Stanford History Education Group (SHEG) ont soumis ces étudiants. Leur rapport, paru le 18 novembre, conclut que «les potentiels jeunes électeurs» n'ont pas les compétences requises «pour juger de la fiabilité des informations en ligne». La grande majorité des étudiants (90%) ont échoué au moins quatre des six exercices.

Des proies faciles à tromper

Des résultats «troublants», à un an de la prochaine élection présidentielle, ajoute Sam Wineburg, fondateur du SHEG et co-auteur du rapport. Un rapport qui s'inscrit dans la foulée d'une enquête similaire publiée en 2016 par le même groupe, et qui avait également conclu que les jeunes étaient faciles à tromper sur Internet. Cette

enquête de 2016, de plus, arrivait en même temps qu'une prise de conscience face à l'ampleur du phénomène des «fake news» sur les médias sociaux; ce qui avait contribué, aux États-Unis, à faire naître plusieurs initiatives de lutte à la désinformation, poussées par des législateurs ou par des enseignants.

Faut-il conclure, deux ans plus tard (l'enquête a été menée en 2018-2019) à l'échec de ces initiatives? Les auteurs ne vont pas jusque-là, mais se montrent ouver-



tement critiques d'une des approches, celle qui consiste à apprendre aux étudiants à cocher les différents items d'une liste censée les amener à décider s'il s'agit d'un site fiable. Cette approche, disent-ils, peut conduire les jeunes à accorder trop d'attention à «la liste», plutôt que de leur enseigner à faire une recherche —par exemple, pour découvrir par eux-mêmes qu'un site est associé à l'industrie des carburants fossiles. Dans le cas de la vidéo tournée en Russie, un quart des étudiants ont dit correctement que la vidéo ne prouvait pas l'existence de fraude dans les élections américaines, mais n'ont pas pu expliquer pourquoi. Seulement 3% ont fait une recherche qui les a conduits à trouver un reportage de la BBC démontrant que la vidéo n'avait pas été tournée aux États-Unis.

Source: Agence Science Presse

Des défis importants en éducation aux médias

Si les différents acteurs du milieu se réjouissent qu'on parle beaucoup plus d'éducation aux médias et à l'information depuis quelques années, ils devront toutefois prendre garde à ce que ce champ d'expertise ne soit détourné « par des intérêts politiques et industriels qui sont contraires à ses fondations ».

✍ par Pascal Lapointe

C'est l'appel à la prudence que fait Normand Landry, de la Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains, en marge de la publication d'une série de huit recommandations adressées au gouvernement du Québec. Ces recommandations ont été formulées au terme du colloque Pour en finir avec les fausses nouvelles : L'avenir des politiques et des pratiques en éducation aux médias, tenu l'an dernier à Montréal.

Ces recommandations, qui visent tantôt les programmes scolaires, tantôt le financement des médias, ou encore l'exercice de la citoyenneté, ratissent large, à l'image de l'évolution qu'ont subie depuis 20 ans les concepts d'éducation aux médias et à l'information, parallèlement à l'explosion des nouveaux outils de communication.

Or, le risque qu'évoque Normand Landry est que les gouvernements et les industries ne mettent l'accent que sur une portion congrue du problème : « On voit en Europe et aux États-Unis une survalorisation des compétences techniques, et un ancrage dans les ministères de développement économique... Plusieurs politiques européennes associent l'éducation aux médias à un maintien de la compétitivité sur la scène internationale ».

Une approche de l'éducation aux médias

Pourtant, les préoccupations des acteurs du milieu sont ailleurs : la deuxième des recommandations vise à appuyer « le développement de réseaux d'expertises où se rencontreront les différents milieux de pratique et de recherche », la troisième, à soutenir « financièrement les activités réalisées par la diversité des acteurs investis en éducation aux médias », ce qui inclut « les acteurs du milieu scolaire, des bibliothèques publiques et scolaires, des médias d'information... ». Et la septième, « que les programmes scolaires intègrent une approche de l'éducation aux médias ancrée dans l'exercice de la citoyenneté et l'inclusion sociale ».

En novembre 2018, le colloque avait eu lieu dans un contexte où l'intérêt croissant pour les fausses nouvelles avait généré plusieurs rencontres du genre, mais pas

assez souvent orientées, selon Normand Landry, vers le rôle que devraient jouer les politiques publiques.

Le colloque se situait aussi dans le contexte québécois où, bien que l'éducation aux médias fasse depuis longtemps partie du programme scolaire, elle n'y occupe pas une place comparable à certaines des autres provinces canadiennes. « En Ontario, il y a dans le programme formel une cohérence beaucoup plus grande qu'au Québec en matière d'éducation aux médias, avec progression des apprentissages de la première à la huitième année », juge celui qui est également professeur à l'Université TELUQ.

Le Québec tire de l'arrière

Toutefois, même si le Québec tire de l'arrière sur ce plan, il est confronté aux mêmes défis qu'ailleurs : la prolifération des fausses nouvelles, la crise économique des médias d'information, la crise de confiance à l'égard des journalistes, le déficit de compétences du public lorsqu'il s'agit d'identifier une source fiable, et plus encore.

Des pratiques variées à connaître

Des difficultés qui ne pourront pas être résolues uniquement par le programme scolaire : « Une multiplicité d'initiatives est menée par des milieux de pratiques variés », rappelle-t-on en introduction aux huit recommandations. Ces initiatives sont « méconnues et peu valorisées » mais « participent néanmoins à outiller les citoyens et les éducateurs ».

C'est ce constat qui explique que les recommandations visent l'ensemble des ministères, et pas seulement celui de l'Éducation : « Il s'agit maintenant pour nous de prendre nos bâtons de pèlerin », conclut Normand Landry.

**Source : Cet article provient du blogue
Éducation aux médias et à l'information**

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133

418-833-6658

www.rinfretvw.com

jacques.dumont@rinfretvw.com

En cette saison des Fêtes, répandez la joie... pas la grippe!

Saviez-vous que ça peut prendre jusqu'à deux semaines après la vaccination pour que votre corps acquière une immunité contre la grippe? Faites-vous vacciner dès que possible en prévision des Fêtes!

Le risque d'attraper la grippe est plus élevé à la fin de l'automne et en hiver et tout le monde peut l'attraper. C'est l'une des dix causes principales de décès au Canada. Chaque année, la grippe cause environ 12 200 séjours à l'hôpital et 3 500 décès au pays.

Certaines personnes courent un risque plus élevé de complications liées à la grippe, notamment :

- ↳ les personnes qui ont des problèmes de santé
- ↳ les personnes âgées de 65 ans et plus
- ↳ les résidents de maisons de soins et d'autres établissements de soins de longue durée
- ↳ les enfants de moins de cinq ans
- ↳ les femmes enceintes ou celles prévoyant le devenir

Le vaccin : la meilleure prévention

Le vaccin contre la grippe est sûr et reste le meilleur moyen de prévenir la grippe. Toutes les personnes âgées de six mois et plus devraient se faire vacciner contre la grippe. Vous ne pouvez pas attraper la grippe à cause du vaccin. La plupart des gens ne ressentent aucun effet secondaire. Les réactions graves sont très rares. Quand vous vous faites vacciner contre la grippe, vous vous protégez et vous protégez les gens qui vous entourent.



Ce que vous pouvez faire

En plus de vous faire vacciner, vous pouvez aussi vous protéger de la grippe, ainsi que votre entourage, en :

- ↳ évitant de toucher votre visage
- ↳ vous lavant souvent les mains
- ↳ toussant ou éternuant dans le creux de votre coude, et non pas dans votre main
- ↳ nettoyant et désinfectant les surfaces touchées par de nombreuses personnes, comme les téléphones, les poignées de porte et les télécommandes

Si vous êtes malade, restez à la maison. Évitez tout contact étroit avec d'autres personnes jusqu'à ce que vous vous sentiez assez bien pour reprendre vos activités quotidiennes. Ainsi, vous aiderez à prévenir la propagation de la grippe.

Pour plus d'information sur la grippe, notamment comment différencier la grippe du rhume, et pour accéder à des ressources sur le sujet, visitez la page Web Canada.ca/Grippe.

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION **FLEURS & JARDINS**

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes:
www.lajoiepaysagistes.com

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Plus de 30 ans d'implication bénévole



L'Écho de Saint-François reconnaît le travail incessant de deux administratrices qui comptent à leur deux plus de 30 années d'implication bénévole, Mesdames **Nicole Labonté** et **Lorraine Lamonde**. Des prix reconnaissances leur ont été offerts le jeudi 5 décembre dernier lors de la Soirée des bénévoles. Le secrétaire de *L'Écho de Saint-François* Monsieur Raynald Laflamme a témoigné de leur importance au sein de l'organisme communautaire. Madame Couture a été présidente de votre journal pendant plusieurs années. Quant à Madame Lamonde, elle a assumé son leadership dans la vente de cartes de membre. Toutes les deux avaient annoncé en novembre leur départ du conseil d'administration. Le journal *L'Écho de Saint-François* au nom de ses membres vous souhaite tout le succès attendu dans vos futures implications bénévoles.

FP

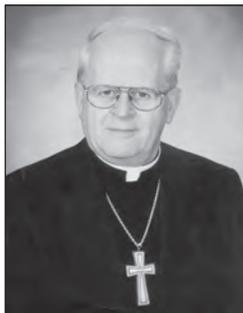
FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K1
418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Invalidité • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Décès de M^{gr} André Gaumond

C'est avec regrets que l'Archidiocèse de Sherbrooke annonce le décès de M^{gr} André Gaumond. L'archevêque émérite, âgé de 83 ans, s'est éteint cet après-midi [samedi 14 décembre] à 14 h, à l'unité des soins palliatifs du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, pavillon Hôtel-Dieu.



«Sa formation intellectuelle en philosophie a forgé sa vie. Il était un homme réfléchi, droit et fidèle à l'Église. Il était un pasteur dévoué et un homme de service», soutient l'archevêque de Sherbrooke, M^{gr} Luc Cyr.

L'Archidiocèse de Sherbrooke prend en charge l'organisation des funérailles. Tout sera fait en considération des dernières volontés émises par M^{gr} Gaumond.

Le 8 décembre dernier, l'archevêque émérite a dû être hospitalisé, notamment parce qu'il souffrait de pertes cognitives. Son état s'est rapidement détérioré, obligeant son transfert à l'unité des soins intensifs.

Parcours

Monseigneur André Gaumond a été archevêque de Sherbrooke de 1996 à 2011. Il est arrivé dans la région un an plus tôt, nommé alors archevêque coadjuteur, en vue de succéder à Mgr Jean-Marie Fortier. Il venait de compléter un mandat de 10 ans comme évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Natif de Saint-Thomas de Montmagny, et ordonné prêtre en 1961, ce dernier a principalement œuvré dans sa région natale. Il y a notamment été professeur de philosophie au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au Cégep de La Pocatière. ☉

Source: Archidiocèse de Sherbrooke

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Service de réparation JP

Jean Proulx

- ☉ Location de tracteur
- ☉ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ☉ Unité mobile
- ☉ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax: 418 248-4186
Cell: 418 291-1159

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

MS² CONTRÔLE INC.

JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444

Auto PLACE

MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

<input type="checkbox"/> Freins	<input type="checkbox"/> Silencieux
<input type="checkbox"/> Pneus	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile
<input type="checkbox"/> Suspension	<input type="checkbox"/> Air climatisé
<input type="checkbox"/> Mise au point	<input type="checkbox"/> Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
☉ 418-248-3634
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

REMORQUAGE
24 HEURES

Histoire et patrimoine d'ici

Le premier maire de Saint-François : Louis Martineau ?

Le 28 septembre 1843, en même temps que bon nombre de localités, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fut érigée en municipalité, sur proclamation du Gouverneur général du Canada, son Excellence Charles Théophilus Metcalfe. Les limites de la nouvelle municipalité demeurant les mêmes que celles de la paroisse religieuse, Saint-François-de-Sales.

✍ par Jacques Boulet

Première partie de deux

Qui dit municipalité, dit maire...

Il nous est cependant difficile de déterminer la date d'entrée en service du premier maire puisque les plus anciennes archives conservées par la Municipalité datent de 1864. Cependant, dans un document daté du 18 juin 1849, découvert dans les archives de l'Hôpital général, Louis Martineau, en qualité de maire de Saint-François, s'adressant aux religieuses de ce même hôpital et qui sont les seigneuses en Bellechasse-Berthier, relate le déroulement d'une séance du Conseil municipal. Occupait-il cette fonction depuis le début de l'existence de la Municipalité? Pendant combien d'années a-t-il occupé cette fonction? Ces informations ne nous sont pas encore connues.

Qui était ce Louis Martineau?

Grâce aux archives de la Fabrique, à des actes notariés et à quelques autres documents conservés par la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, il nous est possible d'avoir un portrait de ce Louis Martineau.

Né en 1803 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, il est le fils de Jean-Baptiste Martineau et de Maire-Victoire Morin. À l'adolescence son orientation fut cependant bien différente de la plupart des garçons de son temps. Le 3 novembre 1821, devant le notaire Augustin Larue, ses parents rédigent leur testament dans lequel ils divisent leurs terres entre leurs trois fils aînés, à savoir Romain, Pierre et Jérôme Martineau, tout en les chargeant d'obligations envers leurs autres frères et sœurs.

Pour sa part, Louis bénéficie de trois années d'études supplémentaires au Séminaire de Québec. À ce sujet, l'archiviste du Séminaire de Québec, nous a confirmé, avec fiche à l'appui, que Louis Martineau fut pensionnaire dans cette institution de 1817 à 1823 et était inscrit au cours classique. À cette date, il n'y a même pas une école primaire pour garçons dans la paroisse.

Des débuts modestes

Que fait-il à son retour à Saint-François à la fin de

ces six années d'études au séminaire de Québec? Les premiers documents notariés le concernant nous informent qu'en 1828, l'année de son mariage avec Sophie Quemeineur, il a reçu en cadeau¹ de son oncle Louis-Morin, frère de sa mère et de son frère Romain Martineau un terrain, situé au nord de la rivière Chiasson au canton Morigeau sur lequel une maison était déjà construite. ⦿

1- Augustin-Noël Blais, 14 octobre 1828

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Recyclage de voiture

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Les mentions pour l'étape 1

par Alexis Allaire et Mathias Gendron

Le 27 novembre, il y a eu la remise des mentions dans le gymnase. Des élèves ont reçu des mentions pour leur persévérance, leur amélioration, leur comportement et leur performance. Bravo à tous! Voici les noms des élèves :



À la maternelle: Maddy Fortin, Steven Côté Genest, Zoé Fiset, Louis-David Bonneau, Léa Théberge, Félix Tremblay, Zoé Roussel, Dérek Paré.



1^{re} année: Antoine Chabot, Rose Chabot, Louis-Félix Morin et Cédric Roy.



2^e année: Élodie Jolin, Émilie Proulx, Benjamin Lemieux et Nathan Roussel.

Prochaine cueillette de bouteilles

N'oubliez pas la cueillette de bouteilles à l'école La Francolière le **samedi 11 janvier 2020**. Mettez vos bouteilles ou cannettes sur votre galerie, nous passerons les prendre.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous!





3^e et 4^e année: Léa-Rose Marceau, Lily-Rose Morin, Delphine Dubé, Émile Tanguay et Juliette Jean.



4^e et 5^e année: Laurent Bonneau, Philippe Blais, Charles Pelletier et Mégane Lamonde.



5^e et 6^e année: Anabelle Buteau, Raphaël Théberge, Marie-Laurence Thibault et Mathias Gendron.



La musique :
Matis Breton,
Léa-Rose Marceau,
Livia Poirier et
Mélody Ross-
Champs.



L'anglais: Maxime Simard, Xavier Boutot, Louis St-Pierre et Benjamin Lemieux.



L'éducation physique: Léa Chamberland, Henrik Rous-
sel, Louis St-Pierre et Léa Bois. 🌀

Autres textes et photos de nos reporters de
La Franclière sur *Une communauté en action*
au www.echosf.org

Soirée des bénévoles

En remerciement à tous les bénévoles s'étant impliqués au cours de l'année tant au niveau de la culture, du patrimoine, des loisirs, du sport ou autre.



Steve St-Pierre

**Bénévole
de l'année**



Soirée des bénévoles

En remerciement à tous les bénévoles s'étant impliqués au cours de l'année tant au niveau de la culture, du patrimoine, des loisirs, du sport ou autre.





**VENDREDI 7 FÉVRIER 2020
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+
PATINOIRE ST-FRANÇOIS**

20 h 00 - Match La Classique (gratuit)
21 h 30 - Après match avec spectacle de musique

*** OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE ***

BAR SUR PLACE, ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Inscription pour le match à loisirs@stfrancois.ca
418-259-7228 # 202

SAMEDI 8 FÉVRIER 2020

*Fête familiale
de 10 h à 17 h*

Glissade, hockey bottine pour enfant
jeu gonflable, maquillage,
ballons etc (*gratuit*)

*** Mini casse-croûte sur place***

**TOURNOI
HOCKEY
SAINT-FRANÇOIS**

1^{re} édition

8 h à 17 h
48 joueurs
6 gardiens
20\$ / joueur

** Formule repêchage avec
les inscriptions reçues... les
joueurs présents l'an dernier
auront priorité **

Inscription :
Jonathan Gendron
418-508-4055

2020 janvier

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

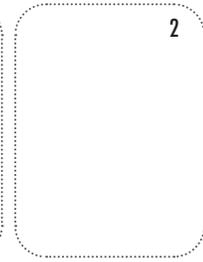
vendredi

samedi

Le Comité d'embellissement vous souhaite une Bonne et Heureuse Année!




JOUR DE L'AN!



Bac bleu

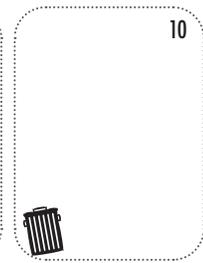
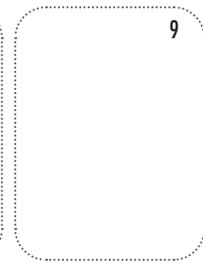
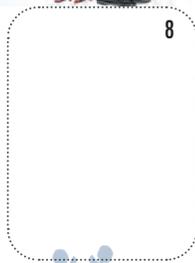
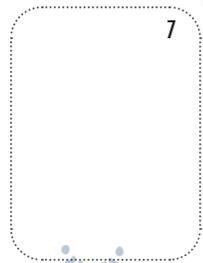


5

Fête des Rois

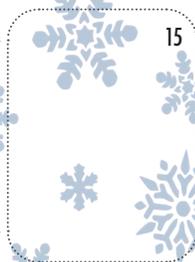
6

Réunion du conseil



11

ÉCOLE La Francolière
Cueillette de bouteilles et cannettes
9h à 14h

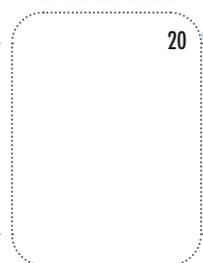
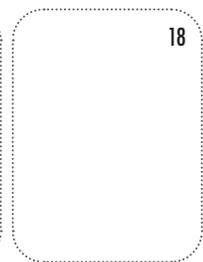


16

17

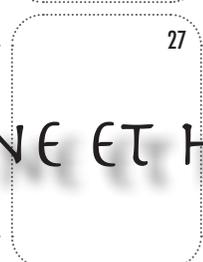
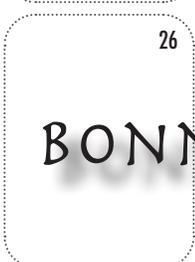
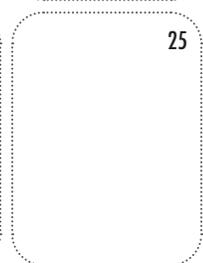
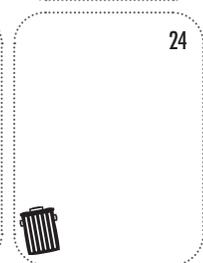
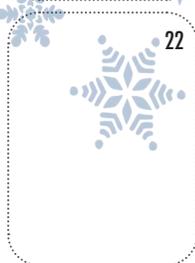
Tombée du journal

Bac bleu



21

Jour du drapeau



31

Bac bleu



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Fêtez prudemment!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance **spéciale** des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **jeudi 28 novembre 2019**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **seize heures trente**.

À laquelle sont présents :

Messieurs Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin, Yves Laflamme

Mesdames, Sandra Proulx, Huguette Blais

Absence motivée : Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil. Il est 16h30.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3 DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR LA TECQ 2014-2018 AU MONTANT DE 760 999,00\$

La Municipalité possède un montant disponible de 760 999,00\$ provenant de la TECQ 2014-2018 (Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec). Les travaux effectués sur la 1^{re} Rue et 1^{re} Avenue seront financés à même ce montant. En attente de recevoir le montant maximum de la TECQ, la Municipalité doit demander un financement temporaire pour quelques mois afin de financer les travaux effectués. Cette demande sera soumise à notre institution financière actuelle.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à notre institution financière un financement temporaire de 760 999,00\$ en attente de la TECQ 2014-2018 et de mandater le Maire et le directeur général afin de signer les documents à cet effet.

4 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR UN FONDS DE ROULEMENT AU MONTANT DE 600 000,00\$.

CHAPITRE V, DU FONDS DE ROULEMENT

1094. 1. Toute municipalité peut, dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence, constituer un fonds connu sous le nom de « fonds de roulement », ou en augmenter le montant.

Le règlement décrétant un emprunt pour constituer le fonds de roulement ou pour en augmenter le montant doit prévoir, pour le remboursement de l'emprunt, l'affectation annuelle d'une portion des revenus généraux de la municipalité ou l'imposition d'une taxe sur tous les immeubles imposables du territoire de la municipalité, sur la base de l'évaluation municipale, et indiquer un terme de l'emprunt qui n'excède pas 10 ans.

Après analyse et discussion ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le dépôt de l'avis de motion pour un règlement d'emprunt pour un fonds de roulement au montant de 600 000,00\$ à être adopté à la prochaine séance du conseil.

5 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR UN FONDS DE ROULEMENT AU MONTANT DE 600 000,00\$.

Le projet de règlement d'emprunt pour un fonds de roulement au montant de 600 000,00\$ a été déposé aux membres du conseil.

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO : 000-2019

Règlement numéro 000-2019 décrétant un emprunt de 600 000,00\$ pour la création d'un fonds de roulement.

ATTENDU que la municipalité ne possède pas de fonds de roulement;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 569 de la Loi sur les cités et villes ou à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 600 000,00\$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 28 novembre 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à créer un fonds de roulement d'un montant de 600 000,00\$.

ARTICLE 3. À cette fin, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 600 000,00\$ sur une période n'excédant pas 10 ans (ou un terme moindre).

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le dépôt du projet de règlement pour un fonds de roulement au montant de 600 000,00\$.

6 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance spéciale. Il est présentement 16h20.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 2 décembre 2019**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs, Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin, Yves Laflamme

Mesdames, Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil, Il est 20h00

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 4 NOVEMBRE 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la régulière tenue le 4 novembre 2019 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE JEUDI LE 28 NOVEMBRE 2019

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue jeudi le 28 novembre 2019 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS NOVEMBRE 2019

Journal L'Écho (remb. frais de poste).....	281,56
Permis	192,00
Fax.....	4,00
Loyers	3 135,00

●	Location de salle	745,00	
●	Bar	230,50	
●	Fondation Cégep La Pocatière, remb. 1 bourse des maires	100,00	
●	FSST, crédit à notre compte	393,08	
●	Commandite soirée reconnaissance des bénévoles	295,00	
●	Déneigement rue du Rocher	218,72	
●	TOTAL :	5594,86	
●	Comptes À PAYER DÉCEMBRE 2019		
●	Postes Canada, 1000 timbres		1034,78
●	Hydro-Québec		
●	Usine filtration	4424,54	
●	Éclairage public	833,47	
●	Clignotants école	41,86	5299,87
●	Bell Mobilité, Loisirs, Garage		213,15
●	Vidéotron		
●	Bureau municipal	276,89	
●	Garage	98,14	
●	Loisirs	145,22	
●	Usine filtration	100,44	
●	Surpresseur St-Pierre	32,66	
●	Bibliothèque	78,53	731,88
●	VISA,		
●	Purolator,	104,31	
●	Google	46,32	
●	Apple Music	17,23	167,86
●	Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2019		9195,91
●	Revenu Canada, remise de novembre 2019		3671,09
●	CARRA, remise de novembre 2019		417,73
●	La Fabrique, loyer décembre 2019, Bibliothèque		350,00
●	Sylvain Lemieux, remb. cellulaire novembre 2019		25,00
●	Félix Paré, remb. cellulaire novembre 2019		25,00
●	Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire novembre 2019		25,00
●	Impressions Credo, cartes d'affaires directeur général		103,48
●	Journal l'Oie Blanche, publicité marché de Noël		316,18
●	Transport Adapté Vieux Quai, transport octobre 2019		895,00
●	Régie Gestion Mauricie, enfouissement octobre 2019		4007,14
●	MRC de Montmagny, tonnage octobre 2019		1174,51
●	Services Matrec, collecte déchets octobre 2019		5634,17
●	Ville de Montmagny, lavage habit pompier		45,99
●	René Samson, changer plinthe log. 536 (annexe M. Paroisse)		294,28
●	Les Entreprises JRMorin,		
●	Réparation pavage 14,96tm à 200\$	3440,05	
●	Pavage chemin de l'Aqueduc 78,7 tm à 130\$	11763,09	15203,14
●	Alphonse Lamonde, réparation fournaise Loisirs		1687,10
●	Philippe Gosselin & Ass.		
●	2836,2 litres à 0,821 huile chauffage Maison Paroisse	2675,82	
●	2786,8 litres à 0,821 huile chauffage Loisirs	2630,30	
●	767,3 litres à 0,821 huile chauffage Garage	721,30	
●	4934,9 litres à 1,065 diesel	6056,35	12083,77
●	Veolia, produits usine filtration		373,67
●	Signalisation Lévis, délinéateur jaune et blanc + pesée		683,53
●	CDTEC Calibration, produits eau potable et usée + crédit		531,18
●	Garage Claude Albert, conteneurs Garage		2107,68
●	Garage Gilmyr, batterie camion Ford		505,61
●	Réal Huot, matériel égout		3550,57
●	Comairco, produit usine filtration		404,41
●	Service de réparation JP, pièces équipements		225,08
●	Novicom, batterie radio service incendie		619,68
●	Propane GRG, 672,5 litres à 0,409 propane Caserne		345,63
●	Philiias Blais & Fils, location compresseur 2 hrs à 50\$		114,98
●	Praxair, 4061m ³ oxygène à 0,3142 + location réservoir		2161,66
●	Maxime Blais, remb. 768km à 0,43\$ cours premier répondeur +Repas 30,46		360,70
●	Unibéton,		
●	Bloc de béton pour tracteur	45,99	
●	154,20 tm sable et sel 12%	4423,44	4469,43
●	Canadian Tire, inspection camion (service incendie)		121,47
●	Les Entreprises Gilbert Cloutier inc., location bêcheuse (jardins)		63,24
●	Performance GP, pièce équipement		4,85
●	Luc Fontaine, architecte, hon. Prof. projet monte personne		3794,18
●	Acier Picard, fer, plaque		1945,11

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

MS2Contrôle, vérifier internet bureau municipal.....	332,30
Normand Lesieur, remb. franchise sinistre par JRMorin.....	470,00
Tetra Tech QI hon. Prof. assistance programmes Fimeau et Tecq 2019-2023.....	1799,04
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. Prof. travaux effectués AAU 31 octobre 2019.....	632,37
Enair Contrôle, maintenance système ventilation usine filtration.....	724,63
V-TO, produits sanitaires, nappes (Loisirs).....	362,92
Propane GRG, 386,1 litres à 0,4690 propane Caserne.....	225,07
Article Promotionnel Daniel Dupuis, trophée pompier première Ligne pour Jacques Théberge 106,87	
FNX-INNOV, contrôle matériaux réfection, 1re Avenue, 1re rue.....	8957,59
Les Installations Sportives AGORA, feuilles plastiques recyclées pour bandes patinoire.....	1331,41
Tetra Tech QI, hon. Prof. réfection 1 ^{re} Avenue, 1re rue.....	34859,08
Protection Incendie CFS, appareils respiratoires usagés.....	1724,63
François Morin, remb. 685km à 0,43\$ sept. à nov. 2019.....	294,55
Les Entreprises Marie-Claude Fortin, sapin de Noël 12'.....	86,23
Spécialité Moteurs Berthier, pièce souffleur Loisirs.....	287,43
Service d'Équipements GD, pièces camion Ford.....	1430,99
Bossé et Frère, pièce tracteur.....	474,30
Christian Collin, support technique logiciel Bibliothèque.....	150,00
René Samson, réparation lumière du rue.....	646,62
Toromont, 3 adapteurs excavatrice.....	181,95
Molson Coors Canada, bière (Loisirs).....	935,30
Pagenet, téléavertisseurs.....	57,20
Ultima, avenant assurance tracteur.....	863,00
Postes Canada, envoi journal l'Echo.....	100,98
Garage Gilmyr, vérification Freightliner (check engine).....	79,84
Canadian Tire, pile téléphone usine filtration.....	50,57
MS2Contrôle, « tyrap » usine filtration.....	34,15
Monyvill,	
437m ³ à 0,90\$ ramassage neige.....	393,30
11 hres à 83\$ déneigement trottoirs.....	913,00
2,75 hres à 83\$ pelle fossé Prairies.....	228,25
0,75 hre à 83\$ bloc ciment.....	62,25
154,2 tm à 5\$ tonnage camion.....	771,00
Jocelyne Noël, entretien bureau oct-nov. 2019.....	210,00
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	612,71
Aréo Feu, cylindres aluminium usagés et bancs d'essai + credit.....	2267,48
CWA, remplacement flotte niveau poste Morigeau.....	555,33
Dépanneur Servi Express, essence.....	363,55
Aquatech, opération usine filtration et eau usée nov. 2019.....	9772,87
Abrasifs JMB, pièces équipement.....	271,44
Bossé & Frère, location tracteur 1 nov. Au 15 avril 2019.....	20695,50
9222-5093 Qc inc./Permaligne, lignes de rue.....	2756,53
Spécialité Ressort inc., changer frein etc... Freightliner.....	2386,24
Supérieur Propane, location cylindre.....	4,60
Formaca, balises (Garage).....	373,67
Garage Gilmyr, inspection SAAQ Freightliner.....	172,46
Philippe Gosselin & Ass., 568 litres à 0,831 huile chauffage Loisirs.....	542,69
Macpek, pièces équipements.....	799,17
FNX-Innov, contrôle matériaux réfection 1re Ave, 1re rue.....	8219,44
Pièces d'Auto GGM, pièces équipements.....	186,55
AVANTIS, matériel divers	
Maison Paroisse.....	20,63
Annexe M. Paroisse.....	64,33
Pav. Bédard.....	142,39
Service incendie.....	3,20
Usine filtration.....	14,91
Loisirs.....	71,86
Garage.....	242,97
Réjean Pellerin, remb. 50 km à 0,43\$ + repas 37,06\$ formation.....	58,56
Sylvain Lemieux, remb. repas formation RCR.....	41,96
Canadian Tire, ampoules décoration + thermomètres (Garage).....	153,92
Les Editions FD, mise à jour Code municipal.....	68,99
TOTAL :	187 060,39
Les Entreprises JRMorin, décompte progressif #2, travaux	
1 ^{re} Avenue, 1 ^{re} rue.....	380 508,68
Les Entreprises JRMorin, décompte progressif # 3 travaux	
1 ^{re} Avenue, 1 ^{re} rue.....	171 367,96
GRAND TOTAL :	725 532,61

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ANNÉE 2019

En vertu des articles 357 et 358 de la LÉR.M, tout membre d'un conseil municipal doit :

Produire une déclaration écrite des intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection;

Mettre à jour annuellement sa déclaration des intérêts pécuniaires;

Divulguer ses intérêts lorsqu'une question débattue par le conseil de la municipalité les concerne.

Le membre du conseil qui fait défaut à cette obligation perd le droit d'assister aux séances du conseil de la municipalité, de ses comités et de ses commissions dans les délais prévus par la loi (LÉR.M, art. 359).

Le greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration, visée à l'un ou l'autre des articles 357 et 358, et ceux qui ne l'ont pas fait.

Membres du conseil	Proclamation	Dépôt
Frédéric Jean	2017-11-05	2019-12-02
Huguette Blais	2017-11-05	2019-12-02
Sandra Proulx	2017-11-05	2019-12-02
Jean-Guy St-Pierre	2017-11-05	2019-12-02
Jean-Yves Gosselin	2017-11-05	2019-12-02
Chantal Blanchette	2017-11-05	2019-12-02
Yves Laflamme	2017-11-05	2019-12-02

6.2 AVIS DE RAPPEL POUR ARRÉRAGES DE TAXES ENVOYÉ LE 15 NOVEMBRE

À titre informatif, les avis de rappel pour taxes non payées ont été envoyés à tous les contribuables le 15 novembre 2019.

6.3 RÉOLUTION POUR FIXER LE TAUX D'INTÉRÊTS POUR ARRÉRAGES DE TAXES À 18% L'AN.

La municipalité doit par résolution fixer le pourcentage annuel d'intérêt à percevoir pour les comptes de taxes non payés à échéance.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer le taux d'intérêt annuel pour les arrérages de taxes à 18% l'an pour l'année 2020 et les années subséquentes sans toutefois limiter la possibilité de modification de ce taux à la hausse ou à la baisse pour le futur.

6.4 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR LES TAUX DE TAXE 2020 DU RÔLE DE PERCEPTION

1001. Il est du devoir du secrétaire-trésorier de toute municipalité locale de faire, chaque année, dans le mois d'octobre ou en tout autre temps fixé par le conseil, un rôle général de perception, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales, alors imposées, et les mentionnant séparément.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'avis de motion pour l'adoption d'un règlement pour les taux de taxe 2020.

6.5 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION DE TAXES POUR 2020

Un projet de règlement décrétant les taux d'imposition de taxes pour l'année 2020 est déposé et remis aux membres du conseil.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le dépôt du projet de règlement décrétant les taux d'imposition de taxes pour 2020.

6.6 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR 2020

Voici la proposition du calendrier des dates pour les séances régulières du conseil pour l'année 2020.

Janvier, 13	Février, 03	Mars, 02
Avril, 06	Mai, 04	Juin, 01
Juillet, 06	Août, 03	Septembre, 14
Octobre, 05	Novembre, 02	Décembre, 07

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2020.

6.7 RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2019

Afin de finaliser les dépenses en cours du mois de décembre et ensuite transmettre les données aux vérificateurs;
Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter les comptes à payer de décembre 2019.

6.8 RÉGIS INTER-MUNICIPALE L'ISLET MONTMAGNY

La municipalité a reçu le montant à défrayer pour sa participation à la RIGMRIM pour l'année 2020 au coût de 30193\$ soit une légère diminution par rapport à l'année 2019.

Année 2019 30829\$ Année 2020.....30193\$

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le coût de 30193\$ pour la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet Montmagny.

6.9 DÉPASSEMENT DE COÛTS POUR LES SERVICES CONSEIL DE TETRA-TECH QI INC.

Pour la surveillance des travaux effectués sur la 1^{re} Avenue et 1^{re} Rue à l'automne 2019, la firme Tetra Tech QI Inc. a dû investir davantage de temps et d'efforts afin de mener à bien le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts. Un montant maximum de 15 000\$ doit être prévu pour les coûts additionnels.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de prévoir un montant maximum de 15 000\$ additionnel pour les travaux effectués par la firme Tetra Tech QI Inc sur la 1^{re} Avenue et 1^{re} Rue.

6.10 DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 POUR LES TRAVAUX DE LA 1^{RE} AVENUE ET 1^{RE} RUE

La municipalité a reçu le décompte progressif no.3 de l'entrepreneur pour les travaux effectués sur la 1^{re} Avenue et 1^{re} Rue au montant de 171 367,96\$, sur recommandation de la firme Tetra Tech QI Inc.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le décompte progressif no. 3 sur recommandation de la firme Tetra Tech QI Inc. au montant de 171 367.96\$.

6.11 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 262-2019 POUR LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Règlement numéro 262-2019 décrétant un emprunt de 600 000,00\$ pour la création d'un fonds de roulement.
ATTENDU que la municipalité ne possède pas de fonds de roulement;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 569 de la Loi sur les cités et villes ou à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 600 000,00\$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 28 novembre 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à créer un fonds de roulement d'un montant de 600 000,00\$.

ARTICLE 3. À cette fin, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 600 000,00\$ sur une période n'excédant pas 10 ans (ou un terme moindre).

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement d'emprunt pour fonds de roulement au montant de 600 000,00\$.

7 LOISIRS -- (AUCUN SUJET POUR CE POINT).**8 TRAVAUX PUBLICS****8.1 ACHAT D'UN ENSEMBLE CONTRÔLEUR POUR ÉPANDAGE DE SEL**

La municipalité possède un équipement pour l'épandage de sel à déglacage pour les rues qui est présentement défectueux. La municipalité possède également un contrat de déneigement pour l'hiver 2019-2020 avec le Ministère des Transport du Québec et les camions doivent répondre aux normes du Ministère. Nous avons reçu deux soumissions en prévision de l'acquisition de pièces pour remettre l'équipement d'épandage à sel à niveau.

Service d'équipements GD Inc,

4 599,71 taxes incl.

ACE Accent Contrôle Électroniques Inc. 5 147,72 taxes incl.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la soumission la plus basse au montant de 4 599.71 de Service d'équipements GD Inc. afin de mettre à niveau l'équipement d'épandage à sel.

9 EAU – AQUEDUC –ÉGOUTS -- (AUCUN SUJET POUR CE POINT).

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

10.1 NOMINATION D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Une porte ouverte a été tenue par le service des incendies dimanche le 13 octobre dernier. Ce fut un très grand succès. Cette journée a permis de faire connaître le travail du pompier volontaire et du premier répondant. Des personnes ont démontré de l'intérêt pour ce métier et des postes sont toujours ouverts pour les gens intéressés. Le directeur des incendies a rencontré quelques personnes et nous a soumis la candidature de monsieur Érik Lefebvre pour occuper un poste de pompier volontaire.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la recommandation du directeur des incendies et de nommer monsieur Érik Lefebvre à titre de pompier volontaire conditionnel à suivre la formation de pompier volontaire dès que disponible.

10.2 RÉVISION DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES ET PREMIERS RÉPONDANTS

Le directeur des incendies a soumis une demande à la Municipalité afin de réviser certaines conditions de travail lors des sorties des pompiers volontaires et des premiers répondants en comparaison avec les municipalités avoisinantes de la MRC et des MRC avoisinantes.

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la proposition du directeur des incendies de réviser et d'accepter les nouvelles conditions proposées pour les pompiers volontaire et les premiers répondants.

11 URBANISME

11.1 VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL

Madame Daphnée Bélanger a signé une offre d'achat avec la Municipalité pour le lot no. 6 202 462, d'une superficie de 7141.85 pieds carrés dans le nouveau développement résidentiel au montant de 28 567,40\$ avant taxes. Les frais de notaire seront défrayés par la Municipalité.

Après analyse et décision;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre d'achat déposée par madame Daphnée Bélanger pour l'acquisition du lot 6 202 462 au cadastre du Québec d'une superficie de 7141,85 pieds carrés au coût de 28 567,40\$ avant taxes et de mandater le maire et le directeur général afin de signer tous les documents requis afin de finaliser la vente.

11.2 VIEUX PONT DE LA RIVIÈRE DU SUD

À titre informatif, la Municipalité a reçu un appel téléphonique lundi le 11 novembre à l'effet que le vieux pont de la Rivière-du-Sud était tombé, obstruant ainsi le passage de l'eau librement dans la rivière. Suite à cette information, le maire a convoqué les membres du conseil afin de discuter de la situation avec l'arrivée de l'hiver, de la neige, du froid et les conséquences pour d'éventuels débordements, etc. C'est ainsi que le conseil a considéré cette situation d'urgence et a appuyé unanimement le maire à prendre les moyens nécessaires afin de libérer la rivière de cette structure, ce qui fut fait jeudi le 14 novembre par deux pelles mécaniques conformes aux normes environnementales pour le travail aux abords et dans les rivières.

12 DOSSIERS EN COURS

12.1 MODIFICATION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont compétence en matière de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont délégué leur compétence à l'égard de ce service à la municipalité de Berthier-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer est mandataire pour le transport adapté auprès du ministère des Transport, mais qu'elle a mandaté l'organisme Transport Adapté du Vieux-Quai pour gérer le service;

CONSIDÉRANT QUE le transporteur Taxi Brochu a décidé de ne pas renouveler son contrat avec Transport Adapté Vieux-Quai et qu'il s'avère nécessaire de repenser l'organisation du service;

CONSIDÉRANT l'offre présentée par TRANSBELIMONT INC. pour offrir le service sur nos territoires;

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU D'ACCEPTER l'accord de principe qui vise à déléguer à l'organisme TRANSBELIMONT INC. le mandat pour effectuer le transport des personnes handicapées sur les territoires de Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

D'AUTORISER le paiement de la quote-part de 5,27 \$ per capita pour l'année 2020 afin d'offrir le service sur nos territoires respectifs à partir de janvier 2020;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud, tous les actes et documents requis dans le cadre de ce dossier, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le maire et le directeur-général et secrétaire trésorier à signer une nouvelle entente de délégation de compétence avec la municipalité de Berthier-sur-Mer pour le service municipal de transport des personnes handicapées;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au mandataire soit la municipalité de Berthier-sur-Mer.

12.2 PROJET DE DESSERTE INTERNET HAUTE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MONTMAGNY

CONSIDÉRANT l'appel de projets dans le cadre du premier appel de projets du programme Québec haut débit, Régions branchées, afin de brancher les régions du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC de Montmagny de travailler avec un télécommunicateur afin d'améliorer la couverture d'internet haute vitesse sur notre territoire;

CONSIDÉRANT qu'une entreprise a démontré :

Son intérêt à collaborer activement avec la MRC de Montmagny en vue d'identifier des opportunités de fournir des services internet haut vitesse dans l'ensemble notre communauté;

Son désir de collaboration mutuelle en partageant données, cartes, protocole de test de vitesse et informations pertinentes dans le cadre de ces projets;

Sa compréhension des lacunes actuelles en connectivités de la MRC et sa capacité à proposer un plan pour y remédier;

Son intérêt et sa capacité à identifier tous les accès à large bande requis pour connecter les institutions d'ancrage de la MRC de Montmagny.

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, avec ses municipalités locales, cherche à collaborer avec des opérateurs privés pour améliorer l'accès aux services à large bande à des tarifs abordables afin que ses résidents puissent avoir en tout temps accès au service essentiel qu'est l'internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que le développement économique de notre municipalité dépend de la disponibilité des services proposés par une compagnie:

Après analyse et discussion :

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud appuie le projet de desserte internet haute vitesse déposé pour notre MRC dans le cadre de l'appel de projets du programme Québec haut débit, Régions branchées, afin de brancher les régions du Québec;

QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Montmagny pour appui du projet déposé.

QUE la présente résolution soit également transmise à la députée et ministre de la Côte-du-Sud Mme Marie-Ève Proulx pour information.

12.3 APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019 003979 POUR L'OFFICE D'HABITATION DE LA RÉGION DE MONTMAGNY

Copie du budget révisé 2019--003979 pour l'office d'habitation de la région de Montmagny a été remis aux membres du conseil pour approbation.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter le budget révisé 2019-003979 pour l'Office d'habitation de la région de Montmagny.

13 CORRESPONDANCE

13.1 L'École la Francolière demande à la Municipalité de déléguer une personne de son organisation pour siéger sur son conseil d'établissement. Afin de donner suite à leur suggestion, c'est madame Sandra Proulx qui a été désignée pour occuper un siège.

13.2 Le Havre des femmes invite la population à un rassemblement dans le cadre de la journée nationale de commémoration de la tuerie de Polytechnique à la mémoire des 14 femmes qui y ont perdu la vie il y a 30 ans. Rassemblement vendredi le 6 décembre 2019 à 12h30 au Parc du Souvenir de Montmagny.

13.3 Habitations patrimoniales

Monsieur Yves Laflamme, membre du conseil d'administration des Habitations Patrimoniales nous informe de la bonne santé financière de l'organisme selon les données très récentes.

13.4 Une demande nous a été soumise par Magny Gym Inc. afin de créer un partenariat et contribuer à subventionner

les utilisateurs du Gym en provenance de Saint-François. Les résidents de Montmagny ont un tarif comme résident et les non-résidents ont un tarif majoré.

13.5 Demande du gouvernement du Québec aux municipalités pour suivi du plomb dans l'eau

14 VARIA – (AUCUN POINT POUR VARIA)

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne soumet quelques points pour information et d'éclaircissement.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h27.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD MRC DE MONTMAGNY

À une séance **spéciale** des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **MARDI 3 décembre 2019**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **dix-huit heures trente**.

À laquelle sont présents :

Messieurs Yves Laflamme, Maire suppléant, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin

Mesdames, Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Absence motivée : Frédéric Jean

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire suppléant

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil, Il est 18h30

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 139 700\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par BILLETS pour un montant total de 139 700 \$ qui sera réalisé le 10 décembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2582018	139 700 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2582018, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 décembre 2019;
2. les intérêts seront payables semiannuellement, le 10 juin et le 10 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020	5 300 \$	
2021	5 500 \$	
2022	5 600 \$	
2023	5 700 \$	
2024	6 000 \$	(à payer en 2024)

2024 111 600 \$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2582018 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 décembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

4 FINANCEMENT AU MONTANT DE 139 700\$ PAR L'ÉMISSION DE BILLETS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture : 3 décembre 2019
Nombre de soumissions : 2
Heure d'ouverture : 10 h
Échéance moyenne : 4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec
Date d'émission : 10 décembre 2019
Montant : 139 700 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 décembre 2019, au montant de 139 700 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée cidessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

5 300 \$	2,10000 %	2020
5 500 \$	2,15000 %	2021
5 600 \$	2,25000 %	2022
5 700 \$	2,35000 %	2023
117 600\$	2,50000 %	2024

Prix : 98,00500 Coût réel : 2,94572 %

2 CAISSE DES JARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY

5 300 \$	2,99000 %	2020
5 500 \$	2,99000 %	2021
5 600 \$	2,99000 %	2022
5 700 \$	2,99000 %	2023
117 600 \$	2,99000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,99000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 décembre 2019 au montant de 139 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2582018. Ces billets sont émis au prix de 98,00500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

5 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance spéciale. Il est présentement 18h35.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD BUDGET 2020

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière municipale .82¢	1 429 701	1 517 662	87 961
Taxe foncière Sécurité publique .12¢	209 225	222 097	12 872
Assainissement opération	50 604	52 543	1 939
Assainissement AIDA	21 997	-	-21 997
Assainissement PADEM	25 058	-	-25 058
Eau potable immobilisation	163 943	166 385	2 442
Eau potable opération	181 786	184 735	2 949
Enlèvement vidanges (108\$)	104 328	101 952	-2 376
Collecte sélective (56\$)	41 328	41 384	56
Éclairage public (30\$)	11 790	11 850	60
Ramassage neige (110\$)	14 300	14 410	110
Boues fosses septiques (102\$)	25 996	25 959	-37
Compensation École	14 200	17 000	2 800
Terres publiques	3 696	3 947	251
Dotation de fonctionnement	-	13 782	13 782
Entraide municipale	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	32 846	32 903	57
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	192 171	193 209	1 038
Maison Paroisse, loyers	14 220	14 760	540
Pavillon Bédard, loyers	26 880	27 960	1 080
Urbanisme (vente terrain)	50 000	56 000	6 000
Sécurité publique	1 500	1 500	0
Hygiène du milieu (raccordement etc.)	4 000	4 000	0
Administration, photocopies etc...	4 000	4 000	0
Transport, Rte 228	36 356	41 000	4 644
Loisirs et Culture	2 000	2 000	0
Permis municipaux	4 000	4 500	500
Droit de mutation	15 000	15 000	0
Amendes SQ	3 000	3 000	0
Intérêts arrérage de taxes	15 000	10 000	-5 000
Ristourne	5 000	1 000	-4 000
Redevances carrières	0	12 000	12 000
Subvention collecte sélective	30 000	30 000	0
Ministère des Transports	10 000	20 000	10 000
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	129 000	27 976	-101 024
Pacte rural	8 400	8 400	0
LOISIRS			
Location salle	5 000	5 000	0
Bar	4 000	4 000	0
Local des Jeunes	700	500	-200

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
Piscine	1 800	1 500	-300
Camp de jour	21 000	20 000	-1 000
Programmation loisirs	0	0	0
TOTAL DES REVENUS	2 993 656	2 993 745	89
Aucune augmentation de taxes pour 2020			
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Administration	209 523	211 581	2 058
Quote-part MRC-Elus-Congrès	6 279	6 402	123
Cour municipale coût fixe	1 000	1 000	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Sociaux communautaire	2 500	2 500	0
Transport adapté	5 500	7 000	1 500
Service informatique	1 000	1 000	0
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	1 000	1 000	0
Service juridique	5 000	5 000	0
Vérification comptable	15 000	16 000	1 000
Contrat service informatique	3 000	3 200	200
Site Internet	2 000	2 000	0
Internet haute vitesse	1 500	1 500	0
Évaluation et mutations	500	500	0
Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
Mise à jour codes municipaux	500	500	0
Assurances feu, responsabilité...	55 659	56 262	603
Société Mutuelle de prévention	1 200	1 200	0
Cotisation, contribution	6 000	4 500	-1 500
Entretien photocopieur	7 000	7 000	0
Équipement informatique	1 000	6 000	5 000
Fourniture bureau	2 800	3 300	500
Contribution journal L'Écho	10 000	10 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 500	1 500	0
IMMEUBLES MUNICIPAUX			
Salaire employés	5 000	5 000	0
Avantages sociaux	884	884	0
Entretien Maison Paroisse	25 500	27 500	2 000
Entretien Pavillon Bédard	5 650	2 600	-3 050
Entretien Annexe M. Paroisse	500	500	0
Entretien Atelier	100	100	0
Quote-part MRC évaluation	48 899	49 670	771
TOTAL:	428 494	437 699	9 205



	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
SÉCURITE PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	150 000	155 953	5 953
Administration	30 075	32 075	2 000
Radio	2 000	2 000	0
Équipements	2 750	2 750	0
Téléavertisseur	2 500	2 500	0
Frais de formation	4 000	4 000	0
Entraide municipale	3 500	3 500	0
Immatriculation des camions	2 150	2 350	200
Permis brûlage	150	100	-50
Location équipement incendie	750	750	0
Entretien équipements-véhicules	4 500	3 000	-1 500
Inspection des équipements	1 000	1 000	0
Caserne incendie	2 000	2 000	0
Essence et diesel	1 500	1 000	-500
Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0
Matériel divers	5 000	5 000	0
Fournitures (épicerie)	200	200	0
Fournitures (bureau)	300	300	0
Détecteur de gaz	500	500	0
Appareils respiratoires	1 000	2 000	1 000
Échelles	300	300	0
Vêtements	3 000	4 000	1 000
Électricité Caserne incendie	3 000	2 200	-800
Extincteurs	750	750	0
Autres objets - Divers	100	300	200
Atelier Mécanique	1 158	580	-578
Quote-part MRC incendie	4 171	4 984	813
TOTAL:	229 354	237 092	7 738
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	75 712	101 703	25 991
Service scientifique et génie	25 000	25 000	0
Immatriculation véhicules	4 500	4 500	0
Registre exploitants véhicules lourds	135	145	10
Fauchage des chemins	7 800	11 000	3 200
Location machinerie	3 000	3 000	0
Signalisation (matériel)	2 500	2 500	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	20 000	20 000	0
Ponts	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie	23 550	25 050	1 500
Trottoirs	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charetère	1 500	1 500	0
Lignage de rue	4 000	4 000	0

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S		BUDGET	BUDGET	ÉCART
		2019	2020	\$
	Gravier, sable, ciment	9 456	10 000	544
	Asphalte	45 000	45 000	0
	Essence machinerie	3 000	3 000	0
	Pièces et accessoires	5 000	5 000	0
	Fourniture bureau + informatique	150	150	0
	Atelier mécanique	20 108	20 108	0
	Signalisation	1 135	1 135	0
	TOTAL VOIRIE:	254 546	285 791	31 245
	TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
	Administration	82 929	113 913	30 984
	Radios	1 000	1 000	0
	Immatriculation véhicules	3 500	3 500	0
	Location bélière mécanique	5 000	5 000	0
	Location machinerie	3 000	3 000	0
	Entretien, réparation véhicules	47 500	63 500	16 000
	Entretien Garage	2 000	2 000	0
	Sable et sel	40 000	40 000	0
	Essence diesel	38 000	50 000	12 000
	Huile à chauffage	4 000	6 500	2 500
	Pièces et accessoires	4 000	4 000	0
	Lames de charrue	6 000	6 000	0
	Vêtements	2 500	2 500	0
	Électricité Garage	4 200	4 200	0
	Trousse premiers soins	100	100	0
	Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
	Contrat déneigement -Site patrimonial	2 394	2 677	283
	Déneigement trottoirs	4 500	4 500	0
	Ramassage neige (secteur village)	9 000	9 000	0
	TOTAL DÉNEIGEMENT:	261 623	323 390	61 767
	Éclairage public (Hydro-Québec)	20 000	20 000	0
	Entretien réseau d'éclairage	2 000	2 000	0
	TOTAL TRANSPORT	538 169	631 181	93 012
	HYGIENE DU MILIEU			
	USINE D'EAU POTABLE			
	Frais poste (échantillon d'eau potable)	500	500	0
	Frais de téléphone	1 600	1 600	0
	Hon. prof. Aquatech (eau potable)	107 118	110 000	2 882
	Service alarme	550	550	0
	Analyses échantillons d'eau potable	6 000	6 000	0
	Assurances	12 251	12 979	728

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
Usine d'eau potable	10 000	10 000	0
Poste surpresseur (St-Pierre)	100	100	0
Barrage-réservoir	4 000	4 000	0
Produits (eau potable)	76 000	90 700	14 700
Pièces accessoires	2 500	2 500	0
Fourniture bureau + informatique	500	600	100
Électricité usine de filtration	62 000	62 000	0
Électricité poste surpresseur	1 200	1 200	0
Électricité compteur d'eau St-Pierre	300	200	-100
AQUEDUC			
Administration	7 855	6 855	-1 000
Hon. Professionnel	5 000	5 000	0
Location machinerie	12 000	12 000	0
Borne-fontaine	3 000	4 000	1 000
Poste de chloration	100	100	0
Pièces et accessoires (aqueduc)	6 500	6 500	0
ASSAINISSEMENT DES EAUX			
Administration	595	595	0
Frais poste (échantillon eau usée)	400	400	0
Hon.prof. Aquatech (eau usée)	16 006	16 326	320
Analyses échantillons d'eau usée	5 000	5 000	0
Assainissement opération (entretien)	16 000	16 000	0
Electricité Ass. eaux	19 000	15 000	-4 000
ÉGOUT			
Administration	1 160	1 160	0
Location machinerie	7 000	7 000	0
Pièces et accessoires (égout)	2 000	2 000	0
ENLEVEMENT ET DESTR. ORDURES			
Administration	2 274	2 798	524
Enlèvement ordures (contrat)	67 960	49 310	-18 650
Site d'enfouissement	50 364	50 364	0
Traitement matières recyclables	12 500	14 000	1 500
Régie l'Islet-Montmagny	30 829	30 193	-636
Récupération peinture-ordinateur	500	500	0
Récupération et recyclage pneus	500	500	0
Conteneurs Garage municipal	15 000	20 000	5 000
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	2 985	3 280	295
Quote-part MRC Boues fosses septiques	22 680	22 725	45
Quote-part MEC Cours d'eau	2 290	2 311	21
TOTAL:	594 117	596 846	2 729
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Transfert Société de développement	20 000	20 000	0

M
U
N
I
C
I
P
A
L
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
Honoraires inspecteur municipal	15 000	15 000	0
Quote-part MRC-urbanisme	82 449	90 048	7 599
Administration	1 429	5 879	4 450
Entretien	8 000	8 000	0
Parc Olivier Tremblay et Franco-Fun	1 000	1 000	0
Électricité	1 200	1 265	6
Comité d'embellissement	30 000	31 150	1 150
Contribution OMH	12 000	12 000	0
TOTAL:	171 078	184 342	13 264
LOISIRS ET CULTURE			
Administration	91 453	99 478	8 025
Droit d'auteur	200	200	0
Permis alcool-réunions	800	800	0
Formation	500	500	0
Salle communautaire	5000	5000	0
Annexe salle communautaire	750	750	0
Bâtisses	6000	6000	0
Terrain	1000	1000	0
Terrain multi-sports	1000	1000	0
Location terrain stationnement Loisirs	1400	1400	0
Épicerie	100	150	50
Matériel cuisine	650	500	-150
Boisson	4000	4000	0
Local des Jeunes	3000	1500	-1 500
Matériel divers entretien	2250	2500	250
Huile à chauffage	12500	15000	2 500
Pièces et accessoires	3500	3500	0
Équipement	250	250	0
Fourniture bureau, informatique	1300	1300	0
Électricité	10000	10000	0
Baseball	1500	500	-1 000
Patinoire	1800	1800	0
Piscine (Salaires + entretien)	23536	25221	1 685
Camp de jour (Salaires + entretien)	77467	74445	-3 022
Programmation Loisirs	8200	8200	0
Téléphone-internet Bibliothèque		850	850
Support technique Bibliothèque	150	150	0
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 000	6 200	1 200
Loyer local Bibliothèque	4 200	4 200	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Tournée des vainqueurs	500	500	0
Support aux athlètes	500	500	0
Supralocal	29 000	29 000	0

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
TOTAL:	299 006	307 894	8 888
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts développement domiciliaire	6883	5715	-1 168
Intérêts prolongement 3e et 4e rue Ouest	20 000	3430	-16 570
Intérêts emprunt PADEM	2 474	366	-2 108
Intérêts emprunt AIDA	408	84	-324
Intérêts emprunt URBANISATION	664	87	-577
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	415	77	-338
Intérêts camion incendie	2 789	2 561	-228
Intérêts recherche eau potable	2 133	2 009	-124
Intérêts honoraires prof. eau potable	1 946	1 561	-385
Intérêts usine eau potable	35 465	32 651	-2 814
Intérêts emprunt équipements	10 770	9 740	-1 030
Intérêts emprunt ch. St-François Est	8 728	7 914	-814
Intérêts emprunt camion pompiers	1 659	1 320	-339
Intérêts emprunt déficit 2014	3 342	2 676	-666
Intérêts emprunt Fonds roulement		18 000	18 000
TOTAL:	97 676	88 191	-9 485
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Frais bancaires	3 500	3 500	0
TOTAL:	3 500	3 500	0
AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES			
Remboursement en capital			
Capital développement domiciliaire	47 262	48 747	1 485
Capital prolongement 3e et 4e rue Ouest	20 000	5 300	-14 700
Capital emprunt PADEM	137 101	22 810	-114 291
Capital emprunt AIDA	20 564	4 264	-16 300
Capital emprunt URBANISATION	38 623	4 071	-34 552
Capital honoraires prof. ass. eaux	23 212	1 255	-21 957
Capital camion incendie	15 600	16 000	400
Capital recherche eau potable	11 600	11 900	300
Capital honoraires prof. eau potable	17 000	17 500	500
Capital Usine eau potable	198 400	204 000	5 600
Capital emprunt équipements	32 700	33 600	900
Capital emprunt ch. St-François Est	26 500	27 300	800
Capital emprunt camion pompiers	14 500	14 800	300
Capital emprunt déficit 2014	29 200	30 000	800
Capital emprunt Fonds roulement		52 300	52 300
TOTAL :	632 262	493 847	-138 415

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

	BUDGET 2019	BUDGET 2020	ÉCART \$
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	0	13 153	13 153
TOTAL:	0	13 153	13 153
GRAND TOTAL DÉPENSES:	2 993 656	2 993 745	89
Augmentation de 0 %			
Évaluation imposable total 2020	185 080 700		
Proportion médiane 2020	100%		
Facteur comparatif 2020	1,00		

VOTRE EMPLOI on y travaille ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca  

Renouvelez votre membership

En décembre, renouveler votre adhésion et ainsi participer à la vie démocratique de votre journal communautaire. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Formulaire en page 28. Votre soutien est important. ☺



Membre entreprise

Boucherie Richard Morin

Membre organisme

Vie Active
Bibliothèque du Rocher

FADOQ
Club Pétanque
Cercle de fermières

Membre individuel

Janine Forgues
Alfred Boulet
Julienne Lamonde
Monique Blais
Nicole Morin
Elisabeth Lapointe
Agathe Coulombe
Augustin Roy
Marguerite Bouffard
Sylvie St-Pierre
Elisabeth Gaudreau
Léo Boucher
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Gilles Buteau
Louissette Gourgues
Patricia Leblanc
Bernard Morin
Étiennette Bélanger
Michel Raby
Ghislaine Théberge
Ghislaine Robin

Simon Morin

France St-Hilaire
Linda Guimont
Normand Lesieur
Gilles Théberge
Simone Paré
Marie Laflamme
Francine Bouffard
Raynald Corriveau
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Denis Laflamme
Philippe Lamonde
Bernadette Corriveau
Monique L. Campagna
Gaby Picard
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Joachim Lacroix
Nicole Fortin
Jean-Guy St-Pierre
Micheline St-Pierre
Denis Boulet
Denise Boulet
Léo Picard
Gabrielle Thibeault
Lise B. Pellerin
Jean Corriveau
Wilfrid Marceau
Bérangère Noël
Rosaire Couture
Nicole Labonté

Louis-Marie Garant
Cécile Labrecque
Jean-Dominique Rousseau
Serge Allaire
Mireille Fournier
Raynald Laflamme
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jean-Yves Gosselin
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Rollande Gamache
Yves Laflamme
Louise Bonneau
Réjean Guillemette
Israël Guillemette
Aurèle Gendron
Sylvie Boucher
Albert Proulx
Cécile Rémillard
Guy Garant
Gisèle Cloutier
Jacques Dumont
Christine Gosselin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Monique Laliberté
Paul-Émile Lamonde
Céline Chabot

Liste à jour le 15 décembre 2019



VOUS PARTEZ vers le sud cet hiver?

Voici quelques conseils.

Un voyage réussi, c'est surtout un voyage sans problème de santé. Préparez-vous adéquatement et vous éviterez le pire.

N'oubliez pas les incontournables : vaccination adaptée, chasse-moustiques, écran solaire, désinfectant à mains et surtout, vos médicaments personnels, plus une trousse de premiers soins que votre pharmacien(ne) vous aidera à compléter.

Le site Internet de Santé Canada, www.hc-sc.gc.ca (cliquez sur français, Vie saine, puis sur Santé en voyage) regorge d'informations à l'intention des voyageurs, y compris la nécessité de recevoir un vaccin, le cas échéant.

BON VOYAGE !

Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

BONNE ANNÉE !

2020



OK PNEUS MD

André Duellhet

pneusandreouellet.com
418 248-2052